

<http://clg-victor-hugo-chartres.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article878>

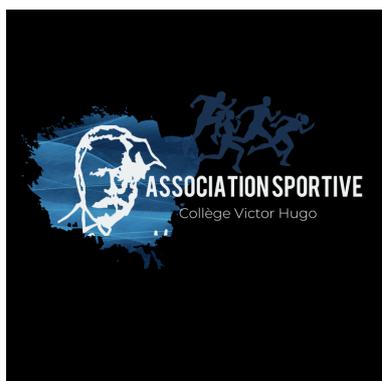


Collège Victor Hugo Chartres

20, Avenue Arside Briand 28 000 Chartres  
02 37 34 97 86 ex.02800803@ac-orleans-tours.fr

# Mercredi 12 Septembre : Rentrée de l'Association Sportive

- Association Sportive : AS -



Date de mise en ligne : lundi 10 septembre 2018

---

Copyright © Collège Victor Hugo - Chartres - Tous droits réservés

---

L'association sportive reprend ses activités le mercredi après-midi à compter de ce mercredi 12 septembre 2018. Nous proposons cette année :

" Un atelier Danse Contemporaine de 13h à 15h le mercredi au Dojo du complexe sportif de La Madeleine.

" Une AS Gymnastique de 13h à 15h30 : Nouveauté 2018 au complexe de La Madeleine

" Une pratique multisport (Basket, football, futsal, badminton, rugby, athlétisme, activités enchainées (Triathlon, Raid)... ) avec des entraînements au complexe sportif et des rencontres sportives contre d'autres établissements scolaires suivant un calendrier qui vous sera communiqué.

Voici les horaires des entraînements :

Basket :

13h/14h30 : Elèves filles 14h30/15h30 : Elèves garçons

Football :

13h/14h30 : Elèves garçons 14h30/15h30 : Elèves filles

Lors des rencontres, les élèves reviendront au collège entre 15h30 et 16h30 selon le lieu des compétitions.

Du fait qu'il n'y ait plus de service de restauration le mercredi midi, une salle au collège (avec un micro-onde), surveillée par un adulte de l'établissement, est mise à disposition des élèves souhaitant déjeuner au collège afin de participer aux activités du mercredi. Il s'agira alors de prévoir un repas. Les enseignants prendront en charge les élèves au collège à 12h55 pour se rendre au complexe. Les élèves externes se rendront seuls au complexe sportif pour 13h.

Par ailleurs, dans la continuité de ces pratiques, un atelier Step le lundi midi de 12h40 à 13h20 est proposé.

Les deux premières séances sont des séances d'essai et ne nécessitent aucun engagement de la part des élèves.

Pour chaque inscription, il sera ensuite demandé : Une autorisation parentale (à retirer auprès des professeurs d'EPS), ainsi qu'un paiement de 20 euros (si chèque, le libeller à l'ordre de l'Association sportive du collège V. Hugo).

N'hésitez surtout pas à demander de plus amples informations auprès des enseignants d'EPS.

Venez nombreux nous rejoindre !!!!!